



Circulaire de rentrée 2020 : une année pas comme les autres ?

La circulaire n'est d'aucune aide aux écoles. Par contre, c'est une nouvelle fois la volonté de mettre au pas les enseignant.es. Elle annonce un renforcement de la mise en place des évaluations et des fameux « enseignements fondamentaux ».

Si une circulaire de rentrée est, par définition, un texte officiel qui donne le **cadre de la préparation de la rentrée**, les enseignant.es ont dû attendre le 10 juillet, la publication pour leur permettre de s'organiser sur une nouvelle année qui les questionne et les inquiète à la fois. Cela montre encore le mépris de ce ministère. Un ministère hors sol et peu en phase avec les réalités du vécu des écoles...

Rien sur ce qui a fait le quotidien des écoles depuis le 17 mars ! Il est écrit que « Tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire ». Cela laisse supposer qu'il n'y aurait pas d'adaptations par rapport aux conditions sanitaires ?

Il y a une allusion à une réussite de l'enseignement à distance pendant le confinement et le faible taux d'élèves décrocheurs qui sont dû au collectif et à l'esprit d'équipe...Rien à la suite de cette circulaire ne laisse entendre comment les enseignant.es feront vivre ce travail collectif. Le site renvoie à une autre page appelée « plan de continuité » qui... n'existe pas !

Nous apprenons que la circulaire préconise le « port du masque pour les adultes et les élèves de plus de 11 ans lorsque les règles de distanciation ne peuvent être respectées dans les espaces clos » : aussi les enseignants et les élèves vont devoir être masqués en classe. Une bonne chose. Mais, tous les élèves ne rentreront pas : les lycéens professionnels à partir de la 2^{de} année seront de préférence envoyés en stage. Pourtant la plupart de ces élèves n'ont pas eu cours depuis le 17 mars, premier jour du confinement. Alors que le ministre souhaitait faire rentrer très vite ces jeunes pour lutter contre le décrochage scolaire ...

Après le 6 juillet, le ministère de l'Education nationale est devenu le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports. Aussi, le ministre développera le

sport et la culture dans la vie de chaque élève. Comme si les enseignant.es avaient attendu pour les mettre en place....

Nous le savons, tout le monde le sait (parents- enseignant.es- partenaires de l'école), cette rentrée ne sera pas comme les autres....Mais est-ce que notre ministre pense que la rentrée sera « comme les autres » ?

La circulaire préconise quatre priorités :

- protéger la santé des élèves et des personnels,
- développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau,
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers,
- transmettre les valeurs civiques.

Donc ce sera plus d'individualisme et l'accent sur les fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui.

Priorité à l'école primaire ?

En 2019, la priorité était soi-disant mise sur l'école primaire en préconisant l'idée que « seule une politique de l'élévation du niveau des élèves peut permettre à l'école républicaine de répondre à sa mission et de lutter efficacement contre les déterminismes » in la circulaire de rentrée 2019. Or nous constatons que l'abaissement à trois ans (contre six) de l'obligation de l'instruction a permis à l'enseignement privé de recevoir les subventions de l'état (forfait d'externat par élève de maternelle inscrit) au détriment de l'enseignement public -subventions- dont il pouvait bien se passer. Or les élèves sont déjà scolarisés depuis l'âge de trois ans voire même deux et demi. Concrètement, la mesure ne concernera que 26 000 enfants environ (selon les chiffres du ministre en 2017) qui ne fréquentent pas l'école actuellement (98 % vont déjà en maternelle dès cet âge). C'est un enjeu majeur pour certains territoires comme Mayotte ou la Guyane ou encore pour les enfants en situation de handicap qui ne peuvent pas être accueillis faute d'accompagnants (AESH- ex AVS).

Pourquoi en sommes-nous encore à cette idée qu'au nom de la diminution des inégalités, il faut donner à tous la même chose ?

Le Sudep Solidaires défend l'idée que l'école seule ne peut réduire toutes les inégalités familiales et sociales mais elle peut agir sur les élèves fragiles socialement et culturellement et/ou avec des besoins éducatifs particuliers. Il s'agit d'accroître les chances de ces enfants-là.

C'est par la scolarisation des jeunes enfants que l'école peut permettre de réduire les inégalités et l'échec scolaire.

- C'est par l'augmentation du nombre d'enseignant.es dans les établissements que l'on réduira le nombre des élèves dans les classes pour mieux prendre en compte les disparités entre élèves (et pas seulement au CP/CE1).
- Mais, c'est aussi, par l'évolution des pratiques pédagogiques dans le sens d'une meilleure compréhension et adaptation aux besoins des élèves. Les leviers sont nombreux.

Le ministre s'était déjà exprimé sur les effectifs des classes de GS/CP/CE1 en demandant de limiter à 24. La circulaire le confirme mais un peu tard pour que les DASEN puissent reconsidérer la carte des moyens alloués en avril de la même année ! Ainsi, ce ne pourra pas être effectif à la rentrée 2021 ! Parole de gascon, non ?

Renforcer les évaluations à l'école, au collège, au lycée

Dans la circulaire, J.M. Blanquer renforce la mise en place des évaluations à l'école et au 2nd degré (CP-CE1 ; 6^o et 2nde). Il les met en place dès les premiers jours d'une **rentrée pas « comme les autres », le 14 septembre**. Beaucoup d'enseignant.es n'en voient pas l'utilité et s'interrogent sur leurs finalités. En CP, des exercices sont inadaptés. La crainte des enseignant.es c'est que ces évaluations servent surtout à les évaluer et à catégoriser les écoles. Dans certains pays où cela a été le cas, on a basculé dans le **New Public Management**, une gestion agressive qui voit disparaître le service public vers la contractualisation des agent.es.

Pour les autres niveaux d'enseignement, le ministère propose des outils de positionnement dès le début de la rentrée, de l'école jusqu'au lycée général, technique et professionnel. Voir le site eduscol.gouv.fr

<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html#lien2>

Au lycée général, la substitution des E3C dont la passation a généré de nombreuses contestations de la part des enseignant.es, des élèves et de leurs parents, par

l'appellation « évaluations communes » va permettre au ministère de poursuivre à l'identique sa politique : mettre au pas les professeur.es dont l'expertise n'est plus de mise.

Renforcer les fondamentaux

La circulaire propose de nouveaux guides sur l'enseignement des fondamentaux. La grande nouveauté c'est qu'une partie des élèves n'auront plus droit au curriculum normal. La circulaire installe une hiérarchie des disciplines et des élèves et elle l'installe avec moins de culture pour les élèves qui en ont le plus besoin. JM Blanquer va donc encore un peu plus loin dans sa casse de l'école. La circulaire insiste à nouveau sur l'accompagnement personnalisé avec les Activités pédagogiques complémentaires (APC) pour les élèves de l'école primaire les plus fragiles ; les devoirs faits au collège (3h d'accompagnement aux devoirs/ semaine pour chaque élève) et les Stages de réussite aux vacances d'été, d'automne et de printemps. Il propose des guides : un guide de référence pour l'enseignement des mathématiques au CP complète la collection « Orange ». En français, une grammaire en deux volumes appuie l'enseignement de la grammaire.

Cependant, le ministre n'évoque ni le problème de l'équipement pour les élèves et les enseignant.es, ni la formation continue concernant l'utilisation des outils à distance libres, ni l'accès au réseau ou encore les compétences d'utilisation. C'est nier concrètement tous les dysfonctionnements rencontrés lors de l'enseignement à distance par les personnels, les parents et les élèves durant le confinement.

Pour le Sudep Solidaires, le ministre continue à mettre en avant l'utilisation du numérique à travers la solution de l'utilisation de sites proposés par les « GAFAM » (Google Apple Facebook Amazon Microsoft) du type Google Classroom, Apple éducation, Microsoft ... L'école est donc livrée au « GAFAM » malgré les recommandations du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Il s'agit là de poursuivre des orientations libérales, autoritaires, irresponsables.

Poursuite des réformes du lycée

Dans ce contexte, les annonces de l'augmentation de moyens par le ministre ne trompent personne : il n'y a pas la volonté d'augmenter le nombre des enseignant.es.

Le ministre veut juste annoncer l'augmentation des heures supplémentaires alors que les personnels sont épuisés de tous ces remaniements de programmes, de protocoles, de réajustements de programmes (BO N°31 du 30 juillet- modification des programmes des Cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4) -Arrêté du 17-7-2020 et J.O. du 28-7-2020-)

De plus les professeur.es restent inquièt.es quant à la mise en place de la réforme du baccalauréat qui a tant créé de problèmes sur le terrain dès son application à la rentrée 2019 (voir notre guide de l'enseignant mis à jour dès septembre 2020).

Le Sundep Solidaires demande l'abrogation de ces réformes et une concertation avec tous les acteurs du monde éducatif.

